

Section des Ecoles de bibliothécaires

Cette jeune section, qui fait partie de la Division « Education et Recherche », également de création récente, cherche encore à préciser ses objectifs et à se donner les moyens pour les atteindre.

Les sujets d'étude ne manquent pas et leur complexité explique pourquoi les résultats ne seront atteints que dans quelques années (séance du jeudi 31 août) :

- élaboration d'un programme type d'enseignement, susceptible en particulier d'être utilisé dans les pays en développement (ceci en liaison avec l'Unesco) ;
- équivalence des titres et diplômes professionnels ;

— inventaire international des ressources dans le domaine de l'enseignement bibliothéconomique (enseignants et moyens matériels pédagogiques).

Dans chacun de ces secteurs, des groupes de travail fonctionnent, procédant essentiellement par enquêtes et questionnaires, méthode indispensable mais lente, ce qui fait que les conclusions de ces groupes se situeront vers 1980.

Certains participants ont, du reste, souhaité que les débats de la section soient essentiellement axés sur ces groupes d'étude plus efficaces que des réunions générales ; il a également été envisagé qu'à l'occasion de chaque Congrès soit visitée une école de bibliothécaires du pays concerné, afin que, sur le « terrain », les professionnels se rencontrent et échangent leur expérience d'enseignants. Enfin, des carrefours entre bibliothécaires « praticiens » et enseignants permettraient de mieux connaître l'efficacité et la valeur des enseignements.

La deuxième séance générale de la section (vendredi 1^{er} septembre) a permis d'écouter deux exposés de fond. Le premier, celui de notre collègue A. Tuillier, a posé le problème, surtout dans les bibliothèques d'étude et de recherche, de l'importance de la formation universitaire du bibliothécaire. Pour traiter une documentation spécialisée, pour dialoguer efficacement avec les chercheurs, le bibliothécaire devrait avoir, outre une solide formation professionnelle, une qualification universitaire poussée (niveau 3^e cycle) et notre collègue de conclure : « les pays (qui ont cette exigence de niveau) ont plus facilement résolu que les autres les problèmes posés par l'essor de la documentation moderne ».

Le deuxième exposé, œuvre d'Elizabeth W. Stone, responsable du projet CLENE aux Etats-Unis (Continuing Library Education Network and Exchange), était un tableau extrêmement complet et précis des actions que la F.I.A.B. pourrait entreprendre pour favoriser et développer la formation continue dans notre profession. Il existe, par exemple, aux Etats-Unis, un répertoire des actions et des moyens de formation permanente, répertoire qu'il conviendrait d'internationaliser par aires géographiques ou linguistiques. Devant l'intérêt du sujet, il a été proposé qu'un groupe de travail soit désormais consacré aux problèmes de la formation continue.

Michel Merland et Marie-Thérèse Pouillias.